Régie Services Énergie

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain

NUMÉRO 24 • ETE 2026

TRANSFORMER LES MARCHES DE L'ENERGIE EN LEVIER DE SOUVERAINETE LOCALE

L'incertitude actuelle des marchés de l'énergie résulte d'un enchevêtrement de tensions géopolitiques, d'enjeux de transition énergétique et d'une forte volatilité des prix. Le marché de l'électricité en est l'expression la plus tangible, étroitement lié au gaz, au développement des renouvelables et aux aléas climatiques. Dans ce contexte instable, entreprises et consommateurs restent exposés à des prix imprévisibles, même si, à ce stade, aucune flambée n'est observée sur le marché de long terme, où les prix demeurent relativement stables. L'enjeu est désormais de concilier sécurité d'approvisionnement et accélération de la transition, à travers des politiques plus lisibles. RSE poursuit ainsi sa trajectoire à horizon 2035, avec l'ambition de maîtriser plus de la moitié de ses approvisionnements en électricité, afin de réduire durablement l'exposition de ses clients à la volatilité des marchés.

Le Directeur, Eric BERNAL

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE, UNE MOBILITÉ D'AVENIR



Dans le contexte actuel de transition énergétique et d'électrification des usages, le véhicule électrique est en phase de développement. Plus respectueux de l'environnement et plus économique à l'usage, il s'impose progressivement comme une solution de mobilité durable pour les particuliers comme pour les professionnels.

Consciente de ces enjeux, RSE a fait partie des précurseurs en déployant dès 2017 un réseau de bornes de recharge publiques sur l'ensemble des 18 communes de son territoire. Ces infrastructures permettent aux usagers de recharger facilement leur véhicule électrique ou hybride rechargeable lors de leurs déplacements. le SIEA poursuit maintenant ce déploiement sur l'ensemble du département de l'Ain.

L'accès aux bornes se fait simplement à l'aide d'un badge d'une carte bleue ou d'un smartphone offrant une solution pratique et sécurisée portée par la majorité des opérateurs.

En complément, RSE accompagne également les particuliers souhaitant recharger leur véhicule à domicile. L'installation d'une borne de recharge chez soi constitue en effet la solution la plus confortable au quotidien. Dans ce cadre, les équipes de RSE peuvent vous conseiller et vous accompagner pour adapter la puissance de votre raccordement électrique.

Quelques bonnes pratiques permettent d'optimiser la recharge à domicile. Il est recommandé de souscrire à une offre incluant des heures creuses afin de recharger son véhicule à moindre coût. La plupart des véhicules permettent de programmer la recharge automatiquement sur ces plages horaires. Par ailleurs, il est préférable d'éviter les périodes de forte consommation électrique (notamment en début de soirée) afin de limiter les contraintes sur le réseau.

De plus, certaines bornes peuvent être connectées au compteur communicant de RSE.
Ainsi, la puissance de recharge s'adapte à la puissance disponible en temps réel. Cette puissance disponible dépend du contrat d'électricité et des appareils en cours de fonctionnement.

Avec RSE, simplifiez votre passage à la mobilité électrique et profitez d'un accompagnement de proximité à chaque étape, comme dans tous vos projets liés à l'énergie.



PRODUCTION VS CONSOMMATION :

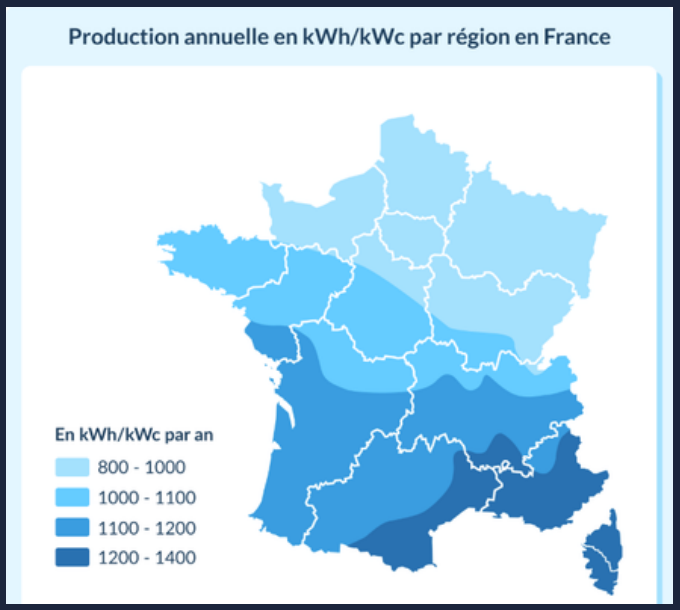
Au 31 décembre 2025, RSE comptait déjà plus de 1 000 clients raccordés en production photovoltaïque. Ils étaient seulement 240 en 2016. RSE enregistre une forte évolution avec plus de 100 raccordements par an ces 4 dernières années.

L'installation de panneaux solaires en toiture séduit de plus en plus de ménages. L'installation de panneaux solaires photovoltaïques peut s'avérer très intéressante pour réduire sa facture d'électricité. Sur le long terme, elle peut se convertir en levier de pouvoir d'achat. Toutefois, elle représente un investissement non négligeable. Prix, installation, taux d'autoconsommation, entretien… De nombreux paramètres influencent la rentabilité d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques. Apprenez à calculer la rentabilité de votre projet et découvrez nos conseils pour optimiser votre investissement.

Calculer la rentabilité d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques est essentiel pour plusieurs raisons.

Chaque projet solaire est unique, dépendant :
- du nombre de panneaux solaires et de leur orientation ;
- du volume de production d'électricité annuel ;
- de la consommation du foyer ;
- ou encore du choix entre revente ou autoconsommation.

Installer une centrale photovoltaïque sur son toit vous permet de faire des économies mais ne peut pas couvrir 100 % de votre consommation.

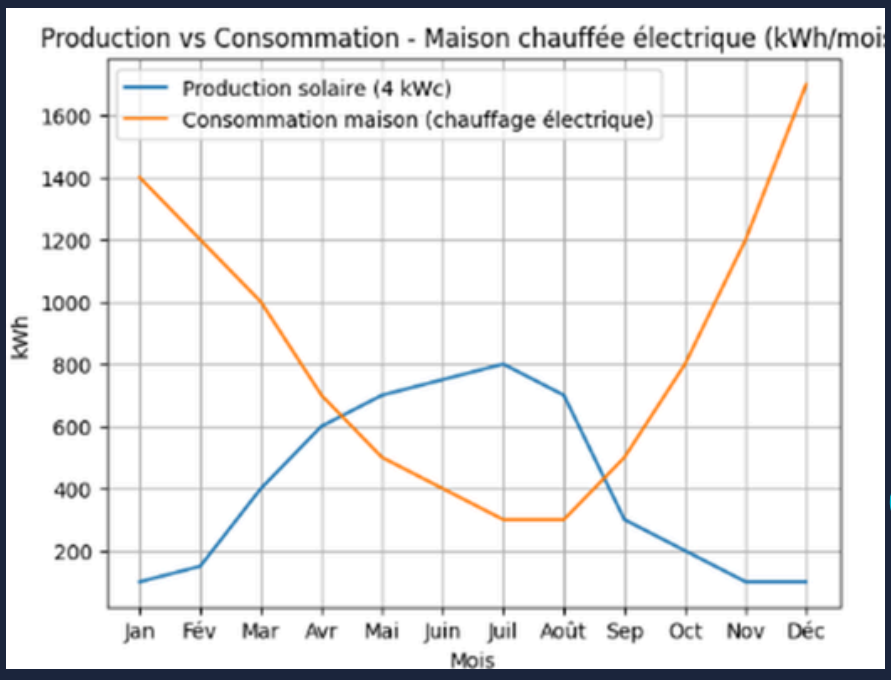


Le fonctionnement d'une installation correspond environ 1.000 kWh/kWc par an. Ainsi une installation d'une puissance de 4 kWc produira 4x1000=4.000 kWh/an. C'est une moyenne, la rentabilité de l'installation, est fonction de nombreux paramètres, tel l'exposition, l'orientation, l'inclinaison du toit,…

Une maison avec chauffage électrique consomme environ 10.000 kWh/an en moyenne. Il peut y avoir de fortes disparités entre les maisons en fonction de l'isolation thermique, du volume chauffé et des habitudes de consommation.
Dans notre exemple, la production couvre 40 % de la consommation.

Mais tout n'est pas consommé directement, la production est maximale en journée, alors que la consommation est plus importante le matin et le soir. Afin de profiter au mieux de votre production et de minimiser l'injection du surplus sur le réseau, il convient d'adapter les usages, par exemple en rechargeant un véhicule électrique et/ou en faisant fonctionner les appareils électro-ménagers dans l'après-midi.

La production solaire est importante entre avril et août alors que la consommation est plus beaucoup élevée l'hiver. Ainsi la production ne couvre pas les pics hivernaux, elle permet surtout de réduire les usages hors chauffage. Il faut donc adapter ses habitudes !



EN RESUME :

La rentabilité de l'investissement d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques (PV) est **atteinte** lorsque les **économies** générées par le système PV (réduction de facture et/ou vente de l'électricité) **dépassent l'investissement initial.**

Rentables partout en France, les panneaux solaires photovoltaïques sont **amortis en 12 ans** en moyenne sachant que la durée de vie de votre installation est d'environ **30 ans.**